REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 21 février 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Courbevoie NOR : JUSB1905754A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} mars 2019, mis fin aux fonctions de Madame Chantal OMS, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Courbevoie.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de VERSAILLES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 21 février 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation, pour la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle, L'adjointe à la cheffe du bureau,

Lew Yeur

Karine POINTEAU